

## LE CONTRAT DE TRAVAIL POUR L'EXPLOITATION

### Objectifs de la formation :

- Appréhender la réglementation en vigueur sur les contrats de travail
- Mesurer l'incidence des absences

**Public :** Chef d'équipe, chef de site, inspecteur

**Pré-requis :** Comprendre et savoir s'exprimer en langue française

**Lieu :** A définir

**Durée :** 2 jours soit 14h

**Accessibilité des publics en situation d'handicap :** Peut être accompagné, aidé par un Partenaire CAP EMPLOI, ou association qui prendra en compte les contraintes liées au poste de travail et à la formation

**Moyens et Méthodes pédagogiques :** Apports théoriques, Etude de cas concrets, Evaluation

**Formateur :** Spécialisé dans le droit social et le secteur de la propreté

### Contenu de la formation :

#### Les formalités liées à l'embauche

- Les spécificités du secteur de la propreté (article 7)
- La spécificité de l'embauche d'un salarié étranger
- La visite médicale
- Les périodes d'essai

#### Les différents contrats

- Les CDI et CDD
- Les contrats en Alternance (apprentissage et de professionnalisation)
- Les successions de contrats

#### La durée du travail

- La durée conventionnelle
- Le temps partiel
- Le travail de nuit et le dimanche
- Les heures complémentaires, supplémentaires et le repos compensateur

#### La gestion des absences

- La maladie
- Les congés payés
- Les congés sans solde ou exceptionnels
- L'abandon de poste
- Les accidents

### Evaluation :

Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à mettre en place le savoir et le savoir-faire acquis via un QCM, QUIZZ, une évaluation en début et en fin de formation.

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.